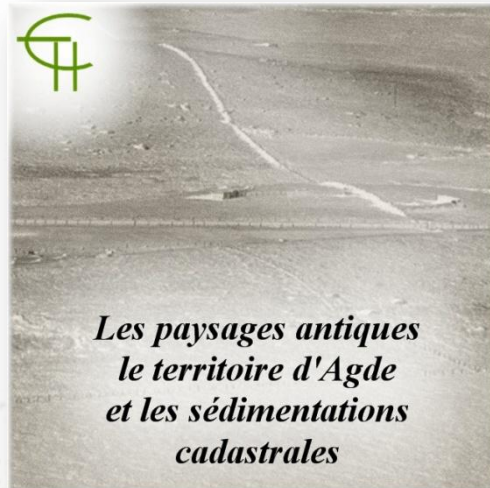


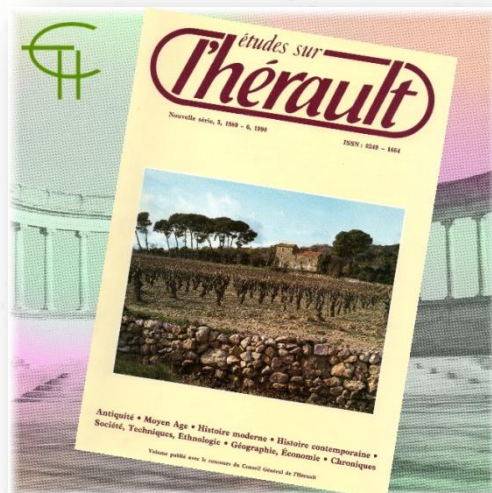
Article : Les paysages antiques : le territoire d'Agde et les sédimentations cadastrales



Auteur (s) : Monique CLAVEL-LÉVÊQUE

Nombre de pages : 8

Année de parution : 1990



Les paysages antiques le territoire d'Agde et les sédimentations cadastrales

par Monique Clavel-L'évêque

En présentant des travaux en cours * qui posent souvent plus de questions qu'ils n'apportent de réponses, j'aborderai essentiellement les problèmes du territoire d'Agde dans les campagnes du Biterrois à partir de l'étude des cadastres ruraux. Le plus grand nombre de ces réseaux connus dans notre région, comme ailleurs dans le monde méditerranéen, sont postérieurs à la conquête romaine. Mais à Agde il est plus évident encore que sur d'autres sites que les Romains ne sont pas partis d'une table rase. En construisant ces grilles qui ont enserré fortement les campagnes, ils ont partout incorporé un savoir paysan déjà millénaire, profondément investi dans les sols et les paysages.

Car l'analyse des cadastres ruraux n'est ni un jeu gratuit de construction, ni un puzzle plus ou moins compliqué et largement imaginaire, une rêverie des historiens. Menée à partir des photographies aériennes, des cartes IGN et maintenant des images de satellites, documents auxquels on applique des traitements de plus en plus sophistiqués pour les faire parler au-delà des évidences lisibles à l'œil nu, cette étude débouche sur des questions essentielles d'histoire, c'est ce que je voudrais essayer de montrer. L'archéomorphologie des paysages doit conduire à partir des résidus actuels à mieux saisir l'agencement des paysages et leurs formes, l'aménagement de l'espace rural et ses étapes, les données juridiques et économiques.

Si, pour les besoins de la cause, de la clarté de l'exposé, je les aborde successivement, il va de soi que les hommes hier comme aujourd'hui ont eu à les affronter ensemble et à tenter de les résoudre en fonction de leurs capacités techniques, de leur outillage technologique et conceptuel, en même temps que de leurs besoins sociaux. Il est évident aussi que ces données ont évolué au cours des quelque 10 siècles d'histoire régionale.

Or les cadastres, parce qu'ils sont une mémoire condensée des terroirs - avec des trous parfois béants -, nous parlent de tout cela à la fois, des problèmes ruraux bien sûr, mais plus largement des problèmes économiques et des équilibres historico-politiques qu'ils expriment à leur façon. La restitution de l'histoire cadastrale, avec toutes ses imperfections, a contribué à produire une image beaucoup plus complexe qu'on ne l'avait cru des campagnes antiques. En cela elle a constitué un véritable choc.

D'autant que la recherche avance et que je serai amenée à revenir sur certaines hypothèses et à modifier sur plusieurs points ce qui avait été proposé - par moi-même ou par d'autres - dans un débat qui reste toujours très largement ouvert.

I. Les problèmes ruraux et l'aménagement des terroirs

Les problèmes d'organisation de l'espace rural, d'aménagement des territoires et d'agencement des sols ne sont pas une invention contemporaine. C'est une très longue histoire dans le Midi où très tôt le développement des cultures : céréalières (jusqu'à la fin de l'Antiquité) et arboricoles surtout (notamment la vigne dans ces régions et l'olivier que les Marseillais ont « appris aux Gaulois » à cultiver) a contribué à fixer le réseau des champs et des chemins, à stabiliser des limites, à assurer progressivement une répartition des paysages, une complémentarité des terroirs en fonction de leurs qualités et des ressources naturelles (problème du sel et de son exploitation sur le littoral par exemple), en fonction de l'équilibre de toutes les activités : agro-pastorales bien sûr - importance de l'élevage et très tôt du mouton dans la moyenne vallée de l'Hérault -, de la pêche, ressource essentielle sur les étangs, avec toutes les activités de transformation et d'extraction (mines de la haute vallée de l'Orb, calcaire plus basale à Agde). La circulation des produits n'a donc pas été non plus indifférente aux modes d'organisation du territoire qui ont été mis successivement en place et dont des lambeaux plus ou moins importants sont encore accessibles aujourd'hui. Le développement d'une production céramique indigène et d'une production d'imitation des Grecs - ainsi à Béziers où des fours sont datés entre mi-VI^e et mi-V^e - permettait de produire selon l'évolution du goût local, des habitants et des communautés. On le verra précisément pour la vallée de l'Hérault et le rôle qu'Agde a pu y jouer en longue durée.

Aux marges du Midi gaulois les gravures rupestres de la vallée des merveilles, du mont Bego, montrent, depuis le milieu du II^e millénaire, l'existence de processus de dégagement d'espaces ruraux spécialisés : on y voit la représentation des champs voués aux cultures - avec figuration d'aires attelées à des bovidés - et d'enclos réservés aux pâtures, si l'on en croit la représentation de grands cornus qui y symboliseraient les troupeaux. Ainsi jusqu'à l'âge du bronze, donc en gros sur un millénaire, sont résumées en images les avancées de la régularisation rationnelle des terroirs. On a vu - à juste titre - dans ces réticulés, des prototypes de cadastres ultérieurs.

Ailleurs en Gaule on connaît maintenant l'existence d'une organisation géométrique des champs antérieure aux Romains. Dans certaines régions cela remonte sans doute au début du fer où ces parcellaires dits « champs celtiques » ont développé - comme en certains secteurs de Franche-Comté - d'authentiques cadastres liés à des habitats ils sont installés sur des sols légers et souvent en bordure de forêts. On n'a rien repéré dans le Midi de comparable, peut-être pour des raisons climato-pédologiques, peut-être parce qu'on n'a pas cherché autour des *oppida* indigènes. Mais les choses bougent, car on commence à repérer des structures légères et isolées dans la moyenne vallée de l'Hérault⁽¹⁾, rapprocher de ces *aedificia* dont parle César et si bien connus dans le Nord de la France grâce à la sécheresse de 1976.

* Ce texte - légèrement remanié - est celui d'une conférence prononcée à Agde.

Dès lors les seuls aménagements cadastraux qu'on puisse placer à l'époque préromaine sont pour l'instant importés, puisque liés à des colonies grecques : à Olbia fondée à la mi-IV^e siècle avec un réseau relevé à 16-18° Est⁽²⁾, à Tauroeis où 2 réseaux ont été repérés par G. Chouquer et, bien sûr, à Agde, *emporion* phocéén dès le VI^e siècle et colonie massaliote dès la fin du V^e.

En revanche le rôle des cadastres romains ou gallo-romains est de mieux en mieux connu et les recherches récentes montrent comment ils ont marqué en longue durée l'espace régional avec des étapes assez nettement différenciées, comment ils ont remodelé, aménagé et transformé les paysages en intégrant par plaques une partie des éléments hérités dont certains - c'est net pour les vestiges grecs dans la zone d'Agde - sont encore actifs.

Cela pose de gros problèmes de lecture, de reconnaissance des formes, et bien sûr d'interprétation, pour lesquels on peut utiliser les données des arpenteurs antiques, les études comparatives et les documents cadastraux d'Orange comme modèles référentiels. Ces problèmes d'interprétation sont d'autant plus redoutables pour la région d'Agde :

- qu'elle a une longue histoire gallo-grecque, grecque et gallo-romaine ;
- que le rôle économique important qu'elle a assumé dès le VI^e lui a donné une place décisive.

D'abord en liaison entre l'histoire de sa métropole, assurant, à mi-chemin entre Marseille et Emporion, un véritable verrouillage des Gaules.

Puis face aux sociétés indigènes et avec elles, dans des rapports complexes qui se sont développés sur place avec les Celtibères, puis avec les Romains au II^e et peut-être même dès la fin du III^e siècle. Si l'on en croit l'évolution des importations sur les sites, anciens ou nouveaux de la vallée de l'Hérault, on constate qu'à côté des productions grecques ou gallo-grecques (importance des fabrications locales) se dessine un développement croissant depuis la seconde moitié du III^e siècle des importations italiennes (amphores gréco-italiennes ou italiennes, campanienne A, *dolia*..., associés à la céramique non tournée). C'est vrai jusqu'à Lézignan, Adissan, Clermont et même plus au nord jusqu'à Saint-Félix-de-Lodez, Montpeyroux. La création de nouveaux sites de plaine, en même temps que la plupart des sites traditionnels de hauteur continuent leur croissance, révèle bien un tournant dans le développement régional qui se marque notamment par une occupation plus vaste de l'espace. C'est dans ce contexte qu'il faut peut-être, on l'a vu, situer l'apparition d'habitats isolés à activités agro-pastorales, fermes ou hameaux, qui pourraient correspondre dans la vallée de l'Hérault à des constructions plus ou moins légères (qu'on a surtout repérées dans le Nord et l'Est de la France, mais aussi depuis peu dans le Midi vers Castelnaudary), ces *aedificia* que César dans sa *Guerre des Gaules* associe aux oppida, définissant ainsi deux types indigènes d'occupation du sol, deux modes de développement, de propriété et d'exploitation. Si cela se confirmait (rien de tel ne semble avoir existé en Vaunage, pourtant bien prospectée), il y aurait des perspectives nouvelles pour une approche plus nuancée du développement régional avec la mise en évidence de différences micro régionales. La diversité des formes de mise en valeur des ressources locales passerait notamment par une occupation plus dense de l'espace rural, par un accroissement de la production et des surplus agricoles (grenier de *La Ramasse* à Clermont), et par une phase plus avancée d'utilisation et d'organisation des terroirs.

Le rôle d'Agde - parallèlement à celui de sites indigènes actifs comme Béziers (où le matériel grec et gallo-grec abonde depuis le V^e) - a dû être particulièrement stimulant, mais il y a eu aussi bien sûr des effets-retours sur Agde même. Alors une question se pose : dans quelle mesure cette évolution peut-elle être liée à une nouvelle expansion d'Agde qu'exprimerait notamment le cadastre rural à ca 42-43 ?

J'ai proposé en 1980 une hypothèse pour l'implantation d'un cadastre rural, témoignant d'une colonisation agricole, suivant en cela les indications que M. Guy avait avancées dès 1963 à partir de ses prospections aériennes⁽³⁾. L'existence incontestable de vestiges importants - marqués notamment dans le paysage par des chemins liés à de nombreux talus - pose encore aujourd'hui un triple ensemble de questions. Elles touchent :

- 1) à la distribution de ces vestiges et donc à l'extension et à la morphologie de ce réseau : d'un seul tenant ou non (mais un maillage cadastral fonctionne fonctionnellement avec des trous)⁽⁴⁾ ;
- 2) à la date de sa réalisation : évidemment liée à l'histoire d'Agde et bien sûr à son évolution démographique et urbaine. Les liens entre l'orientation de ces vestiges et le schéma d'urbanisme se trouvent au cœur de la réflexion alimentée depuis par le repérage de 4 trames, urbaines et périurbaines, cohérentes et homogènes, dont l'une semble correspondre à l'orientation proposée pour le système rural repéré. Avec comme problème annexe le fait de savoir si Agde a connu sur son territoire un ou plusieurs cadastres. Problème lié au 3^e point ;
- 3) à la nature « agricole » de ce réseau, à même bien sûr d'assumer en même temps d'autres fonctions, et notamment d'articuler toutes les activités, peut-être aussi d'articuler des formes complémentaires d'exploitation : coloniale grecque sur la *chora politiké* et celle des dépendants indigènes sur le territoire pris au sens large.

Je voudrais très rapidement revenir sur ces questions en replaçant d'abord les données agathois dans l'ensemble des données cadastrales aujourd'hui « disponibles » entre le Libron et Balaruc, pour faire bonne mesure. Dans la ville et la périphérie d'Agde 4 trames antiques seraient orientées à 37°, 40°, 43° et 46°. Les deux premières ayant pu fonctionner depuis la fondation massaliote ou dès le début du IV^e au moins ; la dernière depuis la fin du IV^e au moins. Celle à 43°, peut-être plus difficile à dater, semblerait donc la plus tardive.

C'est cette phase qui correspondrait au maximum de vestiges dans le « territoire ». Un territoire qui ultérieurement a été marqué suivant les zones par 2 des 3 cadastres romains du Biterrois :

- le réseau C à 27° Est ;
- le réseau A à 1°30 Ouest.
... par 2 des 4 réseaux du Montpelliérais
- le réseau *Forum Domitii*-Montbazin à ca 35° Est ;
- le réseau Montpelliérais B à 42-44° Ouest.

Sans préjuger de l'existence ou non d'autres réseaux ruraux les vérifications que j'ai pu faire m'amènent à continuer à penser que ce réseau agathois à 42-43° E a profondément marqué les terroirs et qu'il donne bien les limites de la plus grande extension du territoire d'Agde à un moment de son histoire qu'il faut tenter de préciser.

L'ancienneté des vestiges et la force de ce marquage du paysage agathois apparaissent dans la carte du canal royal dessinée par M. de Garipuy⁽⁶⁾ et dont il faut saluer l'exactitude des relevés, voire de l'orientation, que révèle le report sur la carte IGN au 1/250 000 (fig. 1). La comparaison avec les photographies aériennes (mission Béziers-Agde 1968, n° 035 à 032, fig. 2) qui correspondent très exactement à cette zone terminale du canal est révélatrice

- on retrouve les mêmes axes : notamment la voie essentielle qu'est la D 32 d'Agde à La Clape et à l'étang alors de Saint-Martin puis de Luno ;
- on remarque la richesse et la densité du parcellaire actif (certains éléments sont évidemment plus récents sur les photos aériennes où les traces fossiles sont en revanche assez nombreuses). Ce parcellaire, que semble structurer deux axes suivis par la D 32 NW/SE ; et par la D 51 SW/NE, organise nettement et de façon continue le paysage, le littoral, les étangs de Bagnas et de Thau jusqu'à Marseillan (lisibles sur



Fig. 1 - Les pesanteurs paysagères dans l'Agadès et la carte de Garipuy.

- traces isoclines au cadastre grec à 42-43°.
- ■ ■ ■ traces isoclines au cadastre colonial : Béziers C-Cessaro.
- ■ — ■ traces isoclines au cadastre impérial : Béziers A.

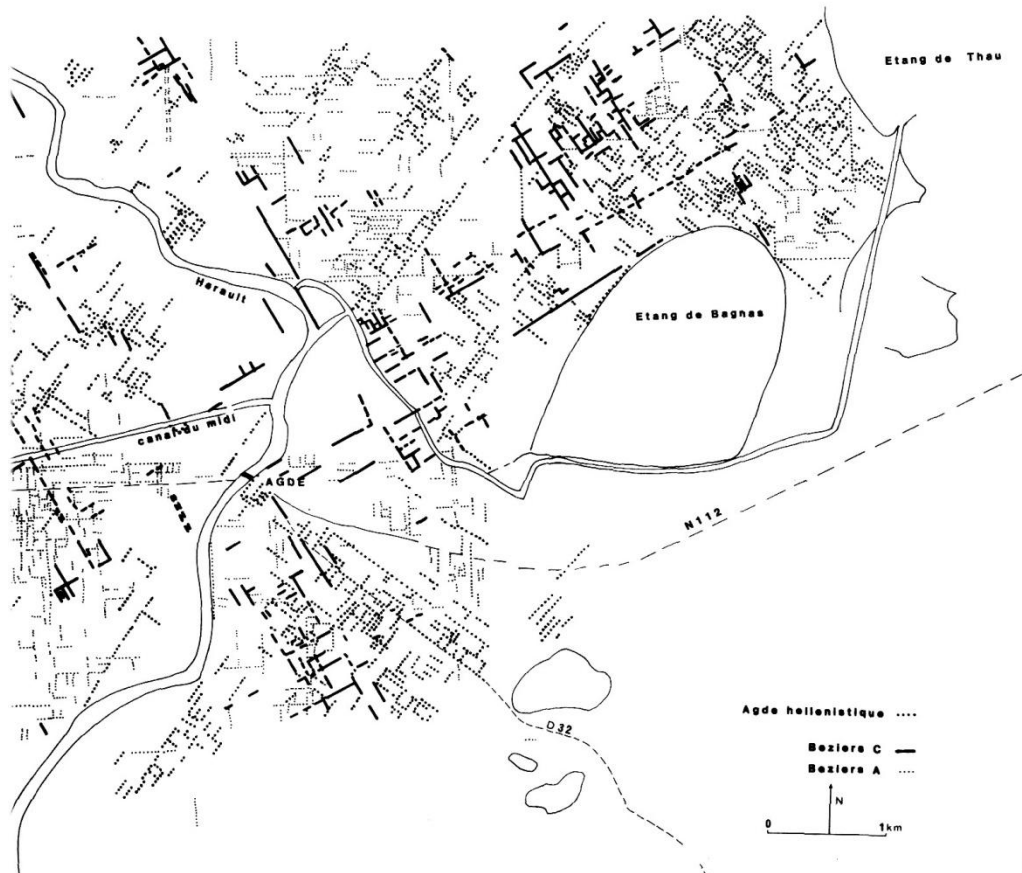


Fig. 2 - Les cadastres dans les paysages « agathois » (clichés IGN 035 à 032, 1968).

... le cliché 021 de la même mission IGN⁽⁷⁾. Il n'y a aucune solution de continuité d'Agde à Marseillan où la périphérie de la ville est même isocline à ce réseau, restituant peut-être là la prégnance d'anciens chemins vicinaux.

Cette même densité se reconnaît aisément jusqu'à Mèze et l'existence d'un axe bien marqué à la sortie E de Loupian (tronçon de la D 158E) qui prolonge un tronçon de la D 159 après le coude de la Grand-Grange ne me paraît pas une correspondance fortuite. Toutefois il est clair que la densité des vestiges et la structure du réseau n'ont plus ici la même force⁽⁸⁾. L'extension jusqu'à Bouzigues et Balaruc est peut-être alors à revoir. Quant à la profondeur du réseau vers l'intérieur, si elle m'apparaît aujourd'hui problématique même sur la rive gauche, au nord d'une ligne Florensac-Pomerols, elle me semble indiscutable entre Pomerols et Loupian, jusqu'au voisinage d'une voie ancienne, héracléenne peut-être et que la Domitienne a dû reprendre par endroits. Reprises parfois singulières comme certains tronçons du chemin de fer, du canal, au S-O du Bagnas, voire de tronçons autoroutiers de la Languedocienne⁽⁹⁾!

Il reste un secteur que j'avais cru plus facile à analyser - entre Libron et Hérault jusqu'à Bessan. Je pense aujourd'hui qu'il faut reprendre les termes de la discussion. J'y reviendrai en abordant la question des rapports avec le cadastre B de Béziers.

De fait le boom qui paraît avoir marqué la vallée de l'Hérault au 2^e âge du fer - et plus largement le Biterrois comme le reste du Midi - est indissociable de l'activité intense d'Agde et de l'ampleur de son trafic. L'éphèbe découvert par le GRASPA en 1964 est peut-être le symbole le plus prestigieux de cette activité, s'il n'est pas postérieur. En tout cas ce dynamisme a placé Agde au cœur de rapports de force complexes. C'est vrai tant sur le plan économique que sur le plan politique et c'est vrai à la fois avec les indigènes et avec la pénétration marchande précoce de Rome (qu'elle soit directe ou qu'elle se fasse par le relais d'Agde), puis avec les événements qui conduisent à la conquête militaire de la fin du II^e siècle. Ce qui introduit progressivement des modifications essentielles.

Faute de données, il est bien délicat de proposer une vue des rapports entre Agde et les indigènes (on en discute pour Marseille et son territoire), entre les Romano-Italiens qui s'installent progressivement dans le pays et les Agathois.

Mais le pouvoir romain - même si certains en discutent encore - a eu très tôt en Transalpine une politique cohérente. Elle y a été inaugurée avec la fondation de Narbonne dès 118 (et un cadastre), avec l'inscription de la voie domitienne dans l'espace provincial et avec une attitude déterminée de répression des résistances et révoltes locales⁽¹⁰⁾. Certains textes sont formels - ceux de Cicéron notamment -, ils indiquent nettement l'orientation générale : maîtrise de la région, contrôle des populations et de leurs villes, appropriation modulée des richesses et de leurs territoires. Mais cela bien entendu ne saurait affecter Agde, du moins directement.

Dans le Biterrois c'est bien ce que révèle l'implantation, dès le début du I^{er} siècle sans doute, du cadastre B - peut-être en même temps qu'un conventus de citoyens romains à Béziers (?).

Ce réseau B - implanté semble-t-il en deux temps⁽¹¹⁾ - assure deux fonctions fondamentales :

- l'encerclement des oppida et habitats indigènes ;
- le contrôle de toutes les richesses ;
 - zones minières ;
 - terres ;
 - axes de circulation.

Dans cette situation, il est logique de penser que localement Agde, pion avancé de l'alliée Marseille, a constitué à la fois - et contradictoirement - un point d'appui sûr, un allié utile et peut-être aussi une gêne pour le développement de nouvelles entreprises italiennes. La situation n'a pu qu'évoluer à partir de rapports sans doute assez coopératifs au départ, quand Rome avait tant de difficultés à s'imposer, jusque dans les années 60 avant notre ère. Au-delà de ces hypothèses, les rapports entre le cadastre d'Agde et le réseau Béziers B peuvent donner des éléments plus tangibles d'appréciation.

Or, si ces rapports sont fondamentalement de juxtaposition et indiquent donc bien que ces réseaux ont fonctionné au moins en partie en même temps, ils permettent, dans une certaine mesure, de fixer raisonnablement des limites.

Pour autant les choses ne vont pas de soi, et, ayant repris l'ensemble des observations, je pense qu'il faut restreindre l'extension que j'avais proposée en 1980, tant à l'ouest où le B atteint bien les environs immédiats de Vias et Bessan, qu'au nord où il pousse jusqu'à Florensac-Pomerols.

Comment et quand s'établissent donc les contacts entre le territoire d'Agde et le cadastre B de Béziers dont j'avais cru qu'il ne franchissait pas l'Hérault⁽¹²⁾ : ce qu'il semble bien faire pourtant de Plaisan à Florensac-Pomerols, avec une extension variable sur la rive gauche, dont le développement préromain paraît avoir été moins dynamique que celui de la rive droite⁽¹³⁾.

Son avancée vers le territoire d'Agde serait, sans doute, légèrement plus orientale : je la verrais aujourd'hui se développer jusqu'à Portiragnes et Vias (avec un ? pour le bas Libron) et monter quelque peu plus au nord jusqu'aux portes de Bessan, notamment par la D 137. Qu'en est-il alors de Bessan, notamment dans ses rapports avec Saint-Thibéry ? Peut-être faut-il penser - comme je l'ai proposé⁽¹⁴⁾ - que le B l'englobe, atteignant la boucle de l'Hérault.

Le territoire d'Agde sur la rive droite atteindrait ainsi ses limites occidentales à Vias et Bessan. Mais de quand date cette frontière ? Est-elle seulement du premier quart du I^{er} siècle avant, période probable de construction du B ? Restitue-t-elle une limite plus ancienne ? ou la modifie-t-elle ? S'agit-il des marges de l'extension hellénistique du territoire agathois, dont la date reste d'ailleurs à préciser dans une fourchette qu'il faut sans doute placer du III^e au début du I^{er} siècle ?

La situation géo-administrative poserait alors très tôt des bases et des limites dont on retrouve encore peut-être quelques effets dans la deuxième moitié du V^e siècle de notre ère, période de la création du diocèse d'Agde, avant le concile de 516 et l'épiscopat de saint Sever.

Or, l'évêché d'Agde, dans ce secteur, déborde l'Hérault et, sans en déduire que rien n'a bougé là au long des siècles, il faut se demander quelle peut en être la signification historique⁽¹⁵⁾ ?

Je ne reviens pas ici sur la question de la structure de ce réseau, ni de son modèle de construction, sur des carrés construits sur un stade de 600 pieds, de 29,6 ou plutôt de 27,5 cm. Qu'ils soient évalués à 180 m, comme je l'ai pensé, ou à 210 m, comme l'avancent d'autres chercheurs, sur la base d'une identité avec les cadastres coloniaux grecs⁽¹⁶⁾, ce n'est pas là l'objet de mon propos d'aujourd'hui, qui s'intéresse au fonctionnement de ces réseaux.

En revanche, tenter de préciser la date de réalisation de cette matrice agathoise reste un problème majeur. En effet, il est bien clair, à la suite notamment des recherches de J.-J. July, qu'elle a incontestablement constitué la base territoriale à partir de laquelle a pu se développer la plus large zone d'influence grecque en Languedoc⁽¹⁷⁾. En même temps, elle était capable d'articuler et de maîtriser toutes les activités dont vivait manifestement la colonie agathoise : activités lacustres et maritimes diversifiées avec exploitation de la pêche et des salines, activités agricoles nouvellement développées et intenses activités marchandes avec le grand commerce maritime et/ou lagunaire, le cabotage, c'est-à-dire les relations E/W, mais également le contrôle de la vallée de l'Hérault et de toute la circulation nord-sud à une époque où la vitalité des communautés indigènes éclate partout.

Là encore la question du territoire d'Agde ne peut pas être isolée de l'histoire de Marseille, pour laquelle on pense aujourd'hui à une évolution complexe et à une expansion tardive de la chora, notamment liée aux dons successifs des Romains aux IP et I^{er} siècles⁽¹⁸⁾. Il n'est pas impossible qu'il faille descendre jusque-là pour ce grand cadastre rural d'Agde qui pose bien évidemment des questions essentielles qui l'habitait et l'exploitait ?, des Grecs et/ou des communautés indigènes dépendantes ?

Comment a-t-il pu évoluer en liaison avec le développement des populations locales ? C'est toute la question de la nature des contacts et des rapports avec les « Barbares » qu'on vient d'aborder à nouveau pour Marseille, dont le territoire aurait pu connaître un repli entre 175 et 125 face au dynamisme des « Barbares », et qui se pose aussi en termes nouveaux pour Emporion où les relations triangulaires Rome/Grecs/indigènes paraissent aujourd'hui plus complexes à la lumière des études en cours de M.-J. Peña et de R. Plana⁽¹⁹⁾. Au vu des données de l'histoire locale et des contacts cadastraux avec le réseau B de Béziers, plus précoce qu'on ne l'avait cru, je pencherais - pour préciser dans la fourchette - vers la période comprise entre le III^e et le tournant des II^e-I^{er} siècles. C'est-à-dire au plus tard à l'époque de Marius, dont il faut réévaluer l'importance dans la région. Cette période de la première mise en place du réseau B correspond à une accentuation du contrôle romain et de la répression qui culminent quelque 20 ans plus tard, avec Pompée et Fonteius, qui n'ont pu être que favorables aux Grecs d'Agde, si l'on se fonde notamment sur la tonalité des informations cicéroniennes. Or, c'est le moment où se parachève l'emprise du cadastre B et où les corvées assurent l'entretien difficile de la voie domitienne, dont les rapports avec la limite nord du cadastre d'Agde - s'il était aussi tardif au moins dans certains secteurs - paraîtraient alors moins aberrants. D'autant que l'on sait bien, à la suite de Polybe, que la vieille voie est-ouest, au tracé fluctuant, aurait été bornée dès la mi-II^e siècle⁽²⁰⁾.

Mais la situation politique change dans l'Empire et dans la région, entraînée dans les guerres civiles entre Pompée et César, récent vainqueur des Gaules, à la mi-I^{er} siècle.

On sait comment Marseille, évitant jusqu'au dernier moment de prendre parti, est finalement acculée à rester fidèle à l'alliance pompéienne, faisant alors le « mauvais choix », puisqu'elle perd, après le long siège qui s'achève en 49, son indépendance⁽²¹⁾.

Quels ont pu en être les effets sur Agde, sur son statut et sur son territoire ? Question centrale ici, quand on sait l'intérêt porté par César et ses amis à la Gaule méridionale et la véritable reconquête politique qu'ils entreprennent dans la province sur les « clientèles » pompéiennes.

L'histoire cadastrale fournit là encore une partie des réponses qui se trouvent notamment dans le recours aux « outils » traditionnels du pouvoir romain : fondations coloniales et promotions de centres indigènes fidèles ou fidélisés dans la collaboration avec le nouveau pouvoir romain. Or, en 10 ans d'importants bouleversements interviennent. Dès 46/45, la nouvelle fondation de Narbonne (avec un nouveau cadastre), celle d'Arles (avec 1 cadastre) et quelques années plus tard - entre 44 et 36 - la mise en route en Languedoc du reste du programme : fondation de la colonie romaine de Béziers, de la colonie latine de Lodève et promotion des *oppida* indigènes de Pézenas et Cessero/Saint-Thibéry au droit latin. Cette nouvelle donne politique s'exprime par de nouvelles réalisations cadastrales, correspondant à des aménagements administratifs et juridiques.

Or, ces nouveaux cadastres césaro-triumviraux - inconnus en 1980-84 - entretiennent avec le réseau et le territoire d'Agde des rapports différents du réseau B.

Peu importe ici qu'il existe un seul réseau colonial Béziers-Cessero ou qu'il en existe 2, le Béziers colonial proprement dit (C1) et celui l'*oppidum* latin de Cessero (C2) étroitement articulé à Béziers comme partie spécifique, mais intégrante de la colonie, en tant que *praefectura* peut-être⁽²²⁾. Ce qui compte pour Agde, c'est que la situation nouvelle sur la moyenne et basse vallée de l'Hérault paraît bien avoir créé des points de surveillance de la ville grecque, sur les confins de la colonie.

L'affirmation de la nouvelle situation se lit en partie dans les empiétements des réseaux C sur l'Agadès (fig. 3). Fermement construits sur les nouveaux tronçons de la voie domitienne, les réseaux C-Cessero touchent le territoire d'Agde :

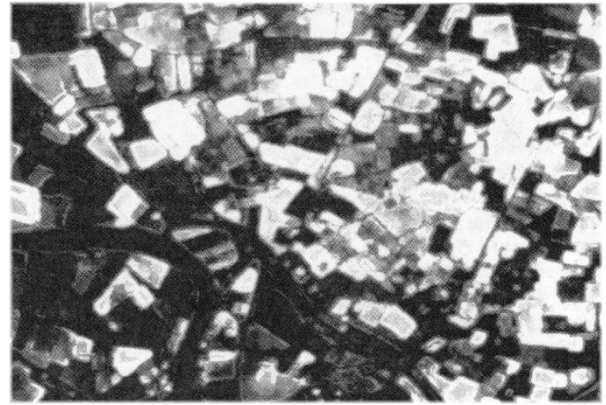


Fig. 3 - Le cadastre C de Béziers dans l'Agadès d'après l'imagerie satellitaire (SPOT).

1. au nord, le long de la domitienne jusqu'à Pomerols ;
2. au nord-est, jusqu'à l'étang de Thau selon une oblique qui irait de Pomerols à l'est de Marseillan (à 1,5 km environ) ;
3. à l'ouest, où l'amputation paraît moindre et où la limite Vias-Bessan, héritée de contacts antérieurs entre Agde et Béziers B, semble persister.

Ces observations permettent de montrer qu'Agde n'a pas été rayée de la carte administrative, pas plus - on le savait par les fouilles - que du rapport des forces économiques, après la chute de sa métropole. On ignore tout de son statut : ville libre, alliée ou fédérée comme Marseille ? Ou plus vraisemblablement intégration dans la colonie romaine de Béziers (mais quand ?), en conservant une relative spécificité administrative et un ressort territorial assurément plus restreint ?

Les questions liées au contrôle de la moyenne et basse vallée des fleuves - débouchés des zones minières alors en pleine exploitation et de zones rurales en plein développement - restaient à l'ordre du jour. Mais la responsabilité n'en semble plus incomber à Agde. Ce qui était vrai sur l'Aude et l'Orb, l'était également sur l'Hérault, point de départ de la grande voie qui monte vers les Gaules intérieures et dont on a bien repéré les vestiges (depuis le V^e avant J.-C.). La promotion de Saint-Thibéry surtout - peut-être en raison de la proximité d'Agde - et de Pézenas n'est sans doute pas étrangère à ces visées.

Mais ici la présence d'Agde rendait la situation politique et économique plus complexe. Il était indispensable, pour César et pour ses héritiers, de récupérer les Grecs et Gallo-Grecs du Midi, d'où sans doute dans les stratégies mises en œuvre - du moins ce qu'on peut encore en percevoir - une réelle fermeté pour le contrôle des sources de richesse et des grands équilibres, mais une non moins réelle modération dans le traitement des populations. C'est le sens que je donne aujourd'hui à la permanence d'une entité agathoise restreinte⁽²³⁾, mais observable, dans la deuxième moitié du I^{er} avant et sans doute jusqu'au I^{er} après, qu'Agde ait constitué ou non un *pagus* de Béziers, ce dont on n'a aucune indication formelle, en dehors précisément des données cadastrales.

Il faut alors penser que c'est à l'époque impériale romaine qu'une réorganisation d'envergure contribue à effacer une partie importante de la spécificité des terroirs agathois. C'est le rôle que paraît bien assumer le cadastre A de Béziers jusqu'à Balaruc comme dans le reste du territoire, jusqu'à Quarante et Cruzy à l'ouest. Un des axes majeurs de ce réseau, que suit globalement la RN 112, vise directement la ville d'Agde. Là encore je doute qu'il s'agisse d'un hasard...

Des raisons fiscales et économiques semblent bien rendre compte de ce très vaste réaménagement régional. Mais ce n'est pas seulement une nouvelle grille de contrôle : ce réseau constitue une avancée technologique importante, une phase capitale, par endroits au moins, dans les régions littorales et marécageuses, de conquête des sols et d'ample mise en valeur (comme

le réseau C de Narbonne et certaines données du réseau B d'Orange). On voit très bien les zones qui ont dû être alors touchées vers Agde, l'Hérault, Bagnas.

Ce nouveau cadastre biterrois dynamise au maximum les ressources. C'est vrai de tout le Biterrois et c'est vrai sur les marges orientales de l'Hérault et de l'étang de Thau. Toutefois les problèmes sont là d'autant plus complexes que d'autres réseaux sont présents (Montbazin, Montpelliérais, peut-être même un autre réseau dit de *Sextantio*). Or, leur chronologie est encore en cours d'étude. Le vide des cartes d'implantation cadastrale en Transalpine exprime un problème temporaire de recherches, mais il s'agit sans doute de réalisations impériales qui ne toucheraient que partiellement des zones ayant relevé du territoire d'Agde. Ces cadastres impériaux, et c'est là l'essentiel, ont tous pour effet - et sans doute pour finalité - de dilater au maximum les sols utiles et les capacités productives des terroirs.

Si l'on considère Agde et le cadastre A de Béziers, on observe de fait que, cette fois, les paysages et l'organisation des terroirs connaissent une transformation profonde avec l'installation massive et serrée de cette limitation impériale. Quels que soient le statut et la place qu'Agde conserve ou non dans la cité de Béziers, comme *Cessero*, comme *Piscenae*, comme Aumes, ou plus à l'ouest Roujan ou Monfo, c'est une réorganisation globale qui prévaut, sensible jusqu'à Pinet et, même si elle va en s'affaiblissant, vers Balaruc. Mais là tout le problème des contacts avec les réseaux plus orientaux du Montpelliérais est à régler. L'emprise au sol n'est pas homogène sur tout l'espace « biterrois », car ce nouveau réseau ne fait pas plus que les autres table rase du passé, il restructure et intègre. Et le plan d'occupation des sols du A doit être complété dans ce secteur. Autour d'Agde, cette fois, le parcellaire comme les limites de centurie révèlent une forte densité du maillage. Désormais les environs

immédiats de la ville - dans la mesure où l'extension urbaine permet d'en juger - paraissent touchés (fig. 4).

Mais les questions des contacts entre cadastres impériaux, les superpositions réalisées avec les zones vides de traces qui ont toujours existé dans tous les cadastres (forêts, friches, pâturages...) posent non seulement des problèmes difficiles de lecture, mais aussi des problèmes d'interprétation, essentiels pour mieux comprendre la vie régionale et son histoire.

II. Les cadastres et la rationalisation des capacités productives

L'implantation de ces réseaux, les différences qu'on observe entre eux permettent de mieux repérer les grandes phases de l'histoire de l'aménagement régional, les similitudes et les spécificités que livrent ces cadastres.

Si l'ensemble des réseaux précoces du Midi indique essentiellement une maîtrise des collines et des coteaux, garrigues et costières et une prise de contrôle des richesses et des habitats - c'est le cas du B qui révèle aussi le rôle essentiel qui revient aux mines et aux communications -, les choses sont autres pour le cadastre d'Agde, dans un secteur dont les équilibres économiques sont différents. L'emprise territoriale sur la basse vallée de l'Hérault et sur les étangs, notamment sur le littoral de Thau, a une autre portée. Elle tient à la logique du développement de l'emporion agathois et des bases complexes de sa réussite.

Mais, lorsqu'on dit cadastre agricole, il reste aujourd'hui difficile de préciser la nature de cette agriculture des céréales assurément, mais quelle place a pu y revenir à la viticulture ? Bien difficile à dire. Si les réseaux de la seconde moitié du I^{er} siècle avant notre ère introduisent globalement une rupture liée à une mise en valeur élargie des terres, c'est évidemment chose déjà ...

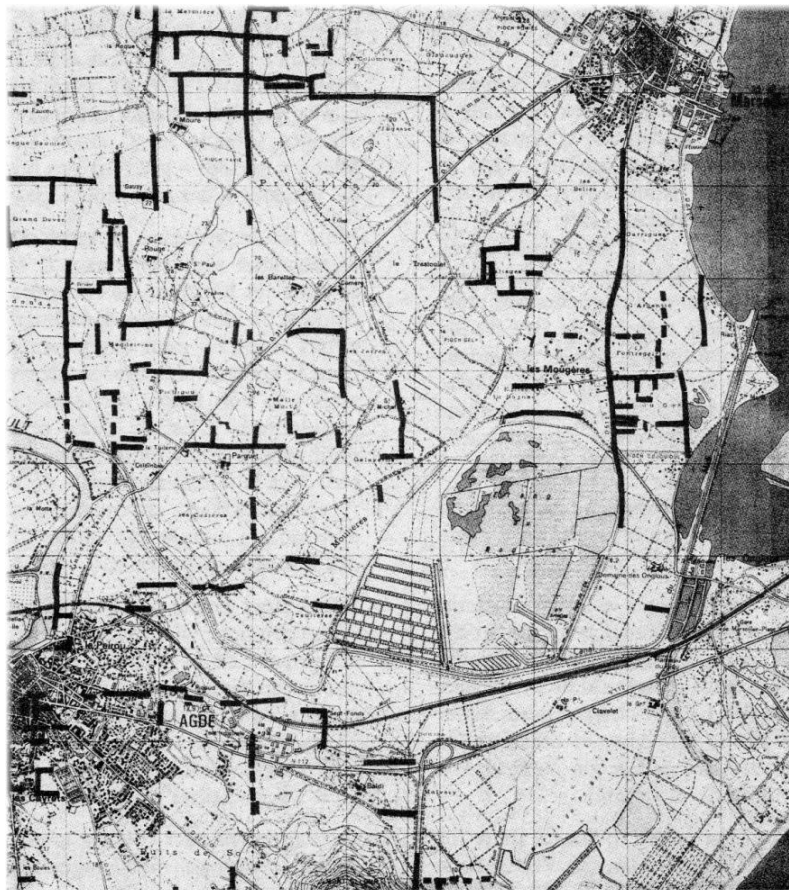


Fig. 4 - L'emprise du cadastre A de Béziers dans l'Agadès.

... faite dans le territoire d'Agde. On saisit donc clairement le décalage qu'Agde a représenté aux marges du Biterrois et le rôle qu'y ont eu, dans cette microrégion, les inégalités de développement, dont les communautés les plus avancées profitent toujours. Tel a été le cas de la région agathoise jusqu'au coup d'arrêt porté par les réseaux Béziers C-Cessero.

Coup d'arrêt dont il ne faudrait sans doute pas exagérer les effets, si l'on tient compte d'autres données, sur la vitalité continue - mais sans doute désormais contrôlée - d'Agde.

Quant aux réseaux impériaux, ils réalisent - et c'est nettement le cas du A - une nouvelle avancée d'envergure. Il s'agit partout de gagner des zones nouvelles pour l'économie régionale et impériale et notamment de pénétrer les terres basses, alluviales et marécageuses avec des pratiques diverses de construction des sols. Ce problème intéressait directement certaines portions des terroirs agathois et c'est là que l'implantation du A est révélatrice, entre l'étang de Bagnas et le littoral de Thau par exemple ou vers Marseillan.

Cette politique générale dans l'Empire aux I^{er}-II^e siècles - quand l'extension est la forme logique de croissance en fonction de l'état des techniques et des forces productives - a dû avoir des applications directes autour de l'étang de Thau. En effet, on connaît à Balaruc l'inscription d'un administrateur des domaines de l'empereur datée du I^{er} siècle ; or l'empereur était modèle incitatif, et on sait aussi par les autres inscriptions qu'en 68-69 existait un chargé de mission pour les zones côtières, dont celles de la région (pour des problèmes difficiles à préciser, mais complexes, peut-être à la fois de stratégie et d'aménagement). Or, à ce moment l'ensemble du Biterrois connaît, à partir du tournant I^{er} siècle avant/I^{er} après, un développement global qui connaît son apogée au I^{er} siècle de notre ère, avec bien sûr le développement de la viticulture spéculative. On le sait mieux maintenant, quand, à côté des données textuelles traditionnelles - surtout celles de Pliny l'Ancien qui a été procurateur des domaines impériaux en Narbonnaise vers 70 -, on dispose de données archéologiques plus précises, tant sur le mouvement des marchandises que sur les productions locales d'amphores imitations des produits d'Italie (Dressel 2/4), léetaniennes (Pascual 1) et gauloises G1 et G4. Il faut à ce jour constater ici l'absence d'ateliers dans la zone d'Agde : les plus proches restant Aspiran, Tressan et Montbazin⁽²⁴⁾. Faut-il la lier à l'état de la documentation ou à l'héritage de situations anciennes qui amènerait à penser un autre équilibre, plus complémentaire, pour le territoire d'Agde ? La localisation des ateliers, nombreux et précoces dans le Biterrois, mais dont l'essor est nettement du I^{er} siècle (flavien), les qualités technologiques de ces productions avec d'incontestables avantages - des plus pour le marché - pour la manipulation et la circulation, correspondent bien à ce qu'on sait, par les textes, des efforts techniques pour améliorer la qualité des crus et, par les étiquettes, du dynamisme des producteurs du Biterrois. Il est clair qu'Agde et sa région ont participé à cette histoire globale, en fonction des acquis de leur expérience séculaire, en fonction de leur situation au contact des deux golfes maritimes, comme le rappelle Strabon⁽²⁵⁾, de la situation remarquable du port sur le fleuve, comme le dit bien Pomponius Mela⁽²⁶⁾ et à l'abri du Cap et de Brescou. L'*Agathé nésos* de Ptolémée⁽²⁷⁾, « l'île Agde », conserve nombre de ses atouts et ses activités de redistribution ont continué largement à l'époque romaine où la connexion fleuve-étang gardait toute sa puissance stratégique, avec les nombreuses implantations sur le littoral de l'étang.

Les fouilles subaquatiques, plus encore que l'archéologie traditionnelle, illustrent depuis des décennies la permanence de cette vitalité. Même si l'on n'en a pas mesuré les fluctuations, l'on sait bien que l'originalité de la zone Béziers-Agde avec la longue prédominance des produits grecs et hellénisés qui y prévaut, se prolonge tard sur la basse vallée de l'Hérault, dernier bastion frontrière pour la pénétration vers l'Est du vin italien par exemple⁽²⁸⁾. L'installation des Romains et la conquête n'ont bien sûr depuis la mi-II^e s. pas ralenti les arrivées massives, au contraire sans doute : le nombre et l'importance des épaves en témoignent, les quantités d'amphores Dressel I à Agde même, sur les sites du bassin de Thau et dans tout le Biterrois, jusque dans les zones minières, montrent bien les liens d'Agde avec le négoce campanien au I^{er} siècle avant, comme l'indiquent les nombreuses marques, et son rôle comme place de transit. Aux II^e et III^e siècles de notre ère, les Dressel 20 et 27 attestent les adaptations

au nouveau contexte régional et impérial, quand Agde importe notamment les produits d'Espagne méridionale.

Mais le plus important reste sans doute les sorties de marchandises avec le poids que garde le transit des produits régionaux. C'est évidemment le cas des minerais - la tradition ici est largement pré-romaine -, qu'ils soient raffinés (saumons de plomb et flans de cuivre) ou bruts (sulfure de plomb = galène et oxyde de plomb des épaves d'Agde ou de Marseillan) qui proviennent notamment des mines de la région de Cabrières⁽²⁹⁾, exploitées du I^{er} avant au I^{er} après J.-C. et bien enserrées dans le réseau B de Béziers. C'est peut-être aussi le cas des charcuteries (amphore Dressel I avec hure de sanglier dans le lit de l'Hérault). Mais les sorties concernent aussi directement les produits « agathois ». Pour les salaisons, la tradition est ancienne, mais elle se maintient, qu'il s'agisse du poisson (nombreuses arêtes dans des amphores massaliètes) ou de coquillages (huîtres, moules)⁽³⁰⁾, qu'il s'agisse peut-être aussi de *garum*. L'exploitation des salines avec une qualité de sel qui dessèche peu la chair a pendant toute l'Antiquité constitué une ressource essentielle et, de ce point de vue, les réseaux cadastraux étaient parfaitement à même d'intégrer au mieux ces activités : une partie des chemins saliniers, au-delà du Moyen Âge, s'insère dans les orientations de certaines trames cadastrales. Au reste le cadastre d'Agde plonge lui-même ses axes jusqu'au site d'Embonne.

A Embonne, en effet, dans cette spécificité des productions agathoises, le basalte avec ses meules - à grains, à minerai⁽³¹⁾ ou à sel - a représenté au long des siècles une richesse constante. Que ces meules d'Embonne, qui ont inondé la région et qui étaient aussi exportées, soient parties comme produits semi-finis (épave de Brescou de 1960) ou comme produits finis. Il est clair en tout cas que ce qui a fait la force d'Agde se maintient à l'époque romaine : l'adaptation rapide aux nouvelles conditions de la technologie et du marché. Elle s'est bien faite quand, au I^{er} siècle avant, les meules agathoises fonctionnent avec un seul manche de bois, si l'on en juge par les meules de basalte retrouvées dans la mine de Lascours, concurrentement avec des meules de grès, et Agde a su conserver là une situation de quasi-monopole, même si on utilise évidemment aussi des meules de calcaire.

Je voudrais enfin évoquer le cas de la résine dont on a retrouvé une « roue » et une amphore Dressel I avec de la résine brute, qui a donné lieu à une analyse palynologique. Les résultats sont particulièrement intéressants : ils permettent non seulement de préciser l'origine locale de cette production, mais aussi de différencier la flore des garrigues du Biterrois de celle des Causses où on produisait également de la résine. Dans les garrigues dominaient alors les pins d'Alep, et les pins maritimes avec un sous-bois de chênes-kermès où venaient aussi les bruyères. Si l'on ajoute à cela que des plantes maritimes étaient utilisées pour produire de la soude, salicorne à usage médicinal ou même industriel pour les verreries, on voit se dessiner un paysage qui ne se réduisait pas à de sinistres grilles cadastrales. D'autant que nombre de *villae* animaient densément à l'époque romaine, et jusqu'à la fin de l'Antiquité, ces terroirs agathois, dont on aimerait cerner l'occupation à la période grecque, mais qui n'ont jamais cessé d'être productifs.

C'est aussi cela la leçon de l'histoire cadastrale d'Agde, de son originalité, voire jusqu'à ce jour de son unicité, dans la combinaison des trames grecques et romaines. On peut y voir, mieux qu'ailleurs, la permanence têtue qui a laissé subsister jusqu'à nous des vestiges si importants de la construction patiente des terroirs, fruit du travail des paysans. On lit, dans les imbrications des divers réseaux, les avancées successives de ces grilles à finalité fiscales, administratives et politiques. Mais il faut penser qu'elles ont été aussi les premiers plans d'occupation des sols, capables d'articuler toutes les capacités productives et contributives des populations et des terres. Les cadastres ont été à même de dilater toujours davantage l'espace productif en intégrant tous les héritages utiles et toutes les activités. Ils ont été des instruments efficaces de domination, parce qu'ils ont su assurer les coexistences nécessaires et favoriser la mise en valeur régionale. Ce qu'Agde permet aujourd'hui, c'est d'entrevoir la plus longue histoire cadastrale du Biterrois, dans ses paysages où s'enchevêtrent les orientations, que les remembrements antiques ou ultérieurs n'ont pas totalement effacés. Il n'en va pas de même des transformations actuelles qui gommant à jamais des pans entiers de la mémoire collective, même quand elle est inscrite sous 3 m de limon. Juste ou non, il y a là comme un retour des choses, car les grands travaux cadastraux, grecs ou romains, ont assurément servi aussi à peser

lourdement sur la mémoire des populations méridionales, à en réorienter la vie et à en réécrire plus ou moins partiellement l'histoire.

Instruments de pouvoir et de gestion⁽³²⁾, les plans cadastraux ont été en leur temps une mise en ordre plus ou moins bien acceptée. Les mesures qu'ils produisaient ont servi les avancées d'une meilleure représentation du monde. La cartographie antique, fondée jusqu'à la fin sur les itinéraires, gagnait avec les cadastres une plus grande épaisseur historique, que restituent notamment les documents d'Orange.

NOTES

1. Voir les données présentées par D. Garcia, L'âge du fer dans la moyenne vallée de l'Hérault. Premier bilan d'une approche microrégionale de la protohistoire languedocienne, *Études sur l'Hérault*, 1986-1987, 2-3, p. 23. Vers Clermont-l'Hérault, Lézignan, Liausson, Cabrières des structures isolées seraient datables entre le III^e et le I^{er} siècle avant J.-C.
2. J. Benoit, L'étude des cadastres antiques à propos d'Olbia de Provence, *DAM*, 8, 1985, p. 25-48.
3. Sur tout cela et sur la bibliographie antérieure, voir M. Clavel-Lévêque, Cadastres, centuriations et problèmes d'occupation du sol dans le Biterrois, *Cadastres et espace rural*, Paris, 1984, p. 208-218.
4. La question de la continuité est posée par J. Benoit, *loc. cit.*, p. 43, n. 15 qui imagine une possible « Structuration de toute la zone à partir des pôles habités », mais sans délimiter ladite zone, ni préciser les pôles habités. Enfin comment comprendre cette « solution de continuité entre eux que l'on ne doit pas nécessairement imaginer ? » J. Benoît a-t-il bien exprimé là ce qu'il voulait dire ? Auquel cas, il en resterait à une extension assurément très excessive.
5. J. Benoît, *loc. cit.*, p. 43, n. 15 propose deux étapes pour l'histoire territoriale d'Agde : une cadastration archaïque de « quelques centaines d'ha entre Agde et le mont Saint-Loup » dont il ne précise pas l'orientation, mais dont il serait logique de penser qu'il faut la chercher à 37 ou 40°. De fait quelques éléments s'ordonnent dans ce secteur à 40°, sur un tronçon de l'actuelle D 32. On en note au reste d'autres à l'est de la ville, et même au sud d'une ligne Florensac-Pomerols. Dans ce cas n'est-ce pas trop vaste pour l'emporion archaïque ? La seconde étape, dont l'orientation n'est pas non plus indiquée, n'intervenant que « plus tard », voire « beaucoup plus tard ».
6. R. Ferras, Le canal royal et ses cartes : des images d'une province à la connaissance d'un espace géographique, dans *Le canal du Midi. Trois siècles de batellerie et de voyages*, II, Millau, 1983, p. 273-308, édité par J.-D. Bergasse.
7. Photo et filtrage de la zone de Marseillan (mission IGN Agde- Béziers, 1963, n° 75), dans *Cadastres et espace rural*, p. 212, fig. 3a et 3b.
8. Même si la nature des vestiges demeure la même avec une importance très nette des talus qui ont assuré la construction du paysage.
9. Les remarques de J. Benoît sur ce point précis ne correspondent pas à ce que j'ai pu écrire (p. 213). Si je conviens volontiers du caractère schématique d'une carte dont la légende précise : « Extension probable du réseau grec à ca 42-43° », je tiens à préciser aussi que la formulation incriminée était plus nuancée qu'il ne la cru, puisque j'écrivais : « au nord il semble s'arrêter à la grande route est-ouest qui correspond à l'un des tracés de la voie domitienne, qui a pu reprendre sur ce tronçon une voie plus ancienne ».
10. M. Clavel-Lévêque, Terre, contrôle et domination. Révoltes et cadastres en Transalpine, *Forms of control and subordination in the ancient World* (Actes du colloque de Susono, Japon, 1986), Tokyo, 1987, p. 177-208 et Puzzle gaulois. Les Gaules en mémoire, Paris 1989, p. 213-254.
11. Sur ce point les remarques de J. Benoît, *loc. cit.* p. 43, n. 15 me semblent tout à fait justifiées. La zone Coussergues-Preignes-Médeilhac appartient plutôt au B et de même, assez incontestablement, les environs immédiats de Vias et de Bessan. La densité des vestiges isoclines à Béziers B, sans être massive, est importante, tant sur les limites de centuries au sud de Bessan que dans le parcellaire, dans la voirie intermédiaire, les canaux ou ruisseaux canalisés et les limites administratives. Le cours inférieur du Libron, zone alors difficile, semble également dans le B et la limite avec Agde pourrait peut-être alors se situer plutôt sur l'ancien bras occidental du delta de l'Hérault qui aboutissait à l'étang et au grau de Vias.
12. *Cadastres et espace rural*, p. 219-241, avec toutefois les restrictions présentées p. 230 et fig. 10.
13. D. Garcia, *loc. cit.*
14. Cadastres, centuriations..., *loc. cit.*, p. 214.
15. L'évêché de Béziers présente, lui, une enclave sur la rive gauche, d'Aniane à Saint-Pons de Mauchiens, dont l'extension n'est pas sans rappeler les avancées extrême-orientales du réseau B. Sur ces questions voir M. Clavel, *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, Paris, 1970, p. 226-232 où sont abordées ces questions de contact entre les deux diocèses. Voir aussi M. Chalou et M. Gayraud, Notes de géographie antique, XV, *RAN*, 1982, p. 400-406 sur la stabilité des limites des évêchés méridionaux.
16. J. Benoit, *loc. cit.*
17. C'est ce que j'ai tenté par ailleurs de montrer, Cadastres, centuriations et problèmes d'occupation du sol, *loc. cit.*, p. 218.
18. Voir les éléments du débat dans mon *Marseille grecque*, 2^e éd., Marseille, 1985, p. 85-87 et les données récentes dans M. Bats, Le territoire de Marseille : réflexions et problèmes, p. 28-32 et carte p. 28, qui voit une extension fin III^e-début II^e, puis surtout après 125-123 et P. Arcelin, Le Territoire de Marseille grecque dans son contexte indigène, p. 64-67 notamment, qui pense à un « repliement des territoires marseillais » face au dynamisme des indigènes, largement stimulé par Marseille elle-même, entre 175 et 125, dans *Le territoire de Marseille grecque, Étude massaliète*, 1, Aix-en-Provence, 1987.
19. Ampurias et son territoire. Première phase de l'intervention romaine. Communication au séminaire de Besançon (novembre 1988), à paraître dans *DHA*, 15, 1989.
20. Sur ce point J.-L. Fiches et P. Garmy, Nîmes gallo-romaine, dans R. Huard, *Histoire de Nîmes*, Aix-en-Provence, 1982, p. 87 pour le bornage précoce et la « récupération » par les Romains de la voie héralcienne. Bornage lié parfois à une conquête éventuellement plus précoce du Languedoc occidental et du Roussillon.
21. Sur ces problèmes voir les données de mon *Marseille grecque*, p. 141-144 et les éléments des débats récents dans *Le territoire de Marseille grecque, Études massaliètes, op. cit.*, notamment M. Bats, Le territoire de Marseille grecque : réflexions et problèmes, p. 30-32.
22. Il pourrait s'agir ici d'une *praefectura* au sens agrimensurique du terme et d'une réalité bien attestée à l'époque républicaine. Une portion de territoire peut recevoir une centuriation en propre, en gardant le nom de la cité d'origine : F. T. Hinrichs, *Histoire des institutions gromatiques*, tr. fr. Paris, 1989, p. 61 et n. 46. Sur le cas bien documenté de Merida voir Hygin Gromatique, *Constitutio limitum*, La 171, 4-13.
23. Les empiètements ont surtout été réalisés sur la rive gauche où le territoire paraît amputé de toute sa partie orientale et de toute la frange septentrionale où la structure centuriée développe une bande de près de 3 km (4 Centuries vers le *salvus* Pomerols-Florensac) au long de la voie domitienne.
24. F. Laubenheimer, Viticulture et industrie des amphores en pays languedocien et catalan à l'époque romaine, *La vigne et la civilisation du vin...*, Actes du L VII congrès FHLMR, Montpellier, 1984, p. 23-32.
25. IV, 1, 5-6.
26. De *chrorographia*, II, 80.
27. II, 10, 21.
28. M. Bats, Le vin italien en Gaule aux II^e-I^{er} siècles av. J.-C. Problèmes de chronologie et de distribution, *DHA*, 12, 1986, p. 391-430 et A. Tchernia, *Le vin de l'Italie romaine*, Paris, 1986.
29. Sur le district minier de Cabrières voir M.-C. Bailly-Maitre, N. Houles, Ch. Landes, Le site minier antique de Pioch-Farrus (Cne de Cabrières, Hérault)..., *RAN*, 17, 1984, p. 327-337 et P. Ambert, H. Barge, Ch. Landes, Les mines de cuivre de Pioch Farrus. Préhistoire et Antiquité, *Études languedociennes*, 1985, p. 97-113 (11^e Congrès national des Sociétés savantes, Montpellier 1985).
30. Voir les données rassemblées par R. Ans, Notes sur l'histoire d'Agde, *Études sur l'Hérault*, 2-3, 1986-1987, p. 11-18. Pour une comparaison proche, voir les données récentes de Lattes qui montrent cette place des ressources de la pêche M. Py, Introduction à l'étude de l'environnement de Lattes antique, *ATP Archéologie métropolitaine*, avril 1988, p. 105-106.
31. Voir les meules de basalte - il y a aussi des meules en grès - dans les mines de Lascours à Ceilhes (Hérault) : G. Barruol et R. Gourdiol, Les mines antiques de la haute vallée de l'Orb (Hérault), *Mines et fonderies de la Gaule antique* (Table ronde, Toulouse 1980), Paris, CNRS, p. 79-90. Pour les auteurs certains lingots de plomb et la galène trouvés au large d'Agde et de Marseillan pourraient provenir de ce secteur.
32. Sur ces questions M. Clavel-Lévêque, L'implantation des cadastres romains en Gaule méridionale et les rapports gouvernants-gouvernés. *Actes du colloque Gouvernants et gouvernés dans le monde romain*, Québec 1989 (sous presse).

Année de parution : 1990

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1989-1990



Paul AMBERT, Jean-Claude GILLY et collaborateurs, Le site de la source de la Resclauze à Gabian (Hérault) (hydrochimie, travertinisation holocène, archéologie et histoire) : état actuel des connaissances ;

Monique CLAVEL-LEVEQUE, Les paysages antiques : le territoire d'Agde et les sédimentations cadastrales ;

Carol HEITZ, Saint Benoît d'Aniane, réformateur, bâtisseur ;

Brigitte UHDE-STAHN, Un plan inédit du monastère médiéval d'Aniane ;

Henri BARTHES, Inventaire sommaire de la collection de Doat (Bibliothèque nationale), première partie, volumes de la « série géographique » : Béziers ;

Jean-Claude RICHARD et Pierre UCLA, Saint-Guilhem-le-Désert : des guerres de religion à l'érudition mauriste (XVI^e-XVIII^e siècles) ;

Alice Mary COLBY-HALL, Le voyage d'un Orangeois Jacques de la Pise, à l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert, en 1573 ;

Florence JOURNOT ET Aimé DURAND, Le château de Montpeyroux et son terroir : aperçu archéologique et historique ;

Béatrice RIVET, Notes sur la parfumerie et les marchands-parfumeurs de Montpellier (XVI^e-XVIII^e siècles) ;

François DAVID, L'église paroissiale d'Aniane d'après les visites pastorales des évêques de Montpellier au XVII^e siècle ;

Daniel ODON-HUREL, Le séjour de dom Edmond Martène et de dom Ursin Durand entre Saint-Chinian et Albi en octobre 1711 ;

Jean-Claude GAUSSENT, A Sète au milieu du XVIII^e siècle : tensions religieuses et émotion populaire ;

Maurice PACULL, Guillaume Mirabel, général de la Révolution (1752-1794) ;

Geneviève GAVIGNAUD, Vivre la Révolution dans la vallée de l'Hérault (1789-1799) ;

Claude ALBERGE, Une jacquerie en pays d'Hérault en juin 1791 : le sac des châteaux d'Arboras et de Montpeyroux ;

André NOS, Religion et Révolution en pays d'Hérault ;

Jean-François LALANNE, L'économie de la garrigue et le travail des hommes à la fin du XVIII^e siècle ;

Michel MARTINEZ, Orient de Montpellier : Loge G. O. des amis fidèles (1779-1793), inventaire des sources ;

Marcel HENNAUX, Les victimes du coup d'État du 2 décembre 1851 dans l'Hérault ;

Odon ABBAL, Les Héraultais dans la Grande Guerre ;

Jean-Claude BARTHEZ, L'Orb, l'eau et la ville ;

Louis SECONDY, La littérature locale au service de l'histoire des mentalités ;

Alain RIOLS, Le jumart, mythe biologique ou mystification populaire ;

Geneviève GAVIGNAUD, De la diversité des presoirs fin XIX^e-début XX^e siècle

CHRONIQUES :

Jean NOUGARET, Archéologie médiévale, histoire de l'art, bibliographie : 1987-1990 ;

Henri MICHEL, Histoire moderne (1989-1990).

<http://www.etudesheraultaises.fr/>